



## COMITÉ DES AÎNÉS

Mardi 24 septembre 2019 à 13 h 30

Pavillon Desjardins - Fossambault-sur-le-Lac

### COMPTE RENDU

Présences :

#### Comité des aînés :

Ann-Julie Lamarre  
Claire Savard  
Louise Brissette  
Marcel Gaumond, conseiller responsable de la question aînée  
Michèle Patry  
Nicole Nolin  
Pierre Hallé, conseiller  
Renée Samson  
Stéphanie Langlois

#### Résidents de Fossambault-sur-le-Lac :

André Tousignant  
Claude Simard  
Claudette Lefrançois  
Danièle Mathieu  
Danielle Germain  
Dorothée Boilard  
France Boilard  
Françoise Breault  
Gilles Vézina  
Hugues Otis  
Jean Fournier  
Kathleen Dawson  
Lorraine Leclerc  
Marc Chouinard  
Michel Krier  
Michelle M. Gagnon  
Monique Blouin  
Nicole Morin  
Pierre Jacques

---

#### 1. Mot de bienvenue

Marcel Gaumond souhaite la bienvenue à tous les participants.

#### 2. Présentation du Comité des aînés et de son rôle

Chacun des membres se présente à tour de rôle. Claire Savard présente le rôle du comité des aînés :

- Voir à la planification et à l'organisation des actions et en assurer le suivi;
- Veiller à l'implantation des actions;

- Communiquer les démarches du comité à la population;
- Être à l'écoute des besoins et des attentes de la population face au plan d'action et jouer un rôle consultatif, être vigilance grâce à son expertise;
- Soutenir et recommander des projets porteurs des préoccupations des aînés;
- Faire des recommandations à ce qui a trait à l'implication des directions de services dans la définition et l'application des mesures qui assureront la mise en œuvre de la Politique Municipalité amie des aînés (MADA);
- Assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la MADA;
- Assister le conseil municipal dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlements ou de politiques ayant une incidence sur la MADA;
- Identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir pour les aînés »;
- Sensibiliser le conseil municipal à l'importance des aînés dans tout le processus de décisions, et ce, quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social, culturel, etc.).

### 3. Présentation des réalisations et des projets depuis la création du comité

Nicole Nolin présente les actions réalisées par la Municipalité, en collaboration avec le comité des aînés, depuis l'adoption de la Politique municipale des aînés en 2017.

#### Actions réalisées :

- Capsule pour les aînés dans le journal « L'Entre-Guillemets »;
- Démarches pour obtenir plus de médecins de famille et une clinique médicale sans rendez-vous;
- Contacts avec les organismes offrant des services pour les aînés et diffusion à travers nos moyens de communication;
- Offre de formation en lien avec les nouveaux médias dans notre proposition de loisirs aux aînés;
- Entente avec la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour défrayer 50 % de la différence entre le coût des résidents et celui des non-résidents lors de l'achat d'une carte saisonnière pour l'activité de ski de fond pour les personnes de 65 ans et plus;
- Création d'une section pour les aînés sur le site Internet de la Ville;
- Achat de matériel pour le groupe de Pickleball;
- Entretien régulier de la piste multifonctionnelle afin qu'elle soit accessible et sécuritaire pour les déplacements des personnes aînées, tout au cours de l'année;
- Utilisation des salles et du matériel appartenant à la Ville, sans frais ou à faible coût, aux organismes et regroupements d'aînés de proximité, selon les demandes;
- Réalisation des travaux d'amélioration de la piste multifonctionnelle aux endroits plus endommagés – Gingras de l'hôtel de ville jusqu'au Domaine de Fossambault. L'année prochaine de l'avenue des Dériveurs jusqu'en haut de la côte;
- Inventaire des endroits publics qui ont un manque d'éclairage et procéder à l'ajout de lampadaires. Ajout de lampadaires à l'entrée de la ville, sur la rue Gingras jusqu'à la rue des Étangs;
- Recommandations auprès du Transport collectif de La Jacques-Cartier, l'analyse des besoins des aînés de notre secteur;
- Mise en place de coins ombragés au parc Fernand-Lucchesi favorisant le repos et la tranquillité;

- Installation de signalisation indiquant les endroits ayant des installations sanitaires publiques;
- Mise en place de distributrices de sacs canins supplémentaires sur la piste multifonctionnelle et près des espaces fréquentés;
- Demande à la Sûreté du Québec de maintenir et, si possible, d'augmenter sa présence sur notre territoire;
- Vulgarisation de l'information concernant les règlements municipaux et les permis.

#### **Projets 2019-2020 :**

- Réaliser un sondage ou une table de discussion pour connaître les besoins des aînés de Fossambault-sur-le-Lac;
- Répertoire des lieux et des infrastructures en vertu de l'accessibilité universelle;
- Développer un programme d'aide financière pour les aînés à faible revenu souhaitant s'inscrire à des activités de loisirs;
- Offrir davantage d'activités de loisirs pour les personnes âgées de 50 ans et plus.

## **4. Discussion sur les besoins des aînés de Fossambault-sur-le-Lac**

Des groupes de discussion d'environ 7 à 8 personnes sont formés.

#### **Voici les thématiques qui ont été proposées aux participants :**

- Soutien communautaire et services de santé (soutien à domicile, organisme communautaire, etc.);
- Transport (Transport collectif, voiture, sécurité des routes, etc.);
- Habitat (chez soi, ressource d'habitation, milieu de vie « proximité », etc.);
- Communication et information (meilleur moyen pour les joindre, etc.);
- Espace extérieur et bâtiments (accessibilité universelle, aménagement, etc.);
- Engagement social et citoyen (bénévolat et vie associative, vie démocratique, etc.);
- Respect et inclusion sociale (sensibilisation à l'âgisme, relation intergénérationnelle, etc.);
- Participation sociale (vie sociale et récréative, emploi, etc.).

#### **Voici les besoins soulignés lors des discussions :**

- Augmenter le nombre de médecins à la Clinique médicale de la Jacques-Cartier pour rendre ce service accessible est, selon les aînés, une priorité. Il faut attirer les médecins afin qu'ils veuillent s'établir ici;
- Avoir un service de transport bénévole de Fossambault-sur-le-Lac à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ou à Québec pour certaines courses ou certains rendez-vous (épicerie/banque/hôpitaux/autres);  
*Prendre note que certains transports sont offerts pour les aînés de Fossambault-sur-le-Lac, notamment par l'organisme Popotte et Multi-Services de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, l'organisme Aide à la communauté et services à domicile de la maison Henri Bergeron moyennant des frais selon la distance parcourue;*
- Avoir un service de covoiturage entre citoyens pour les courses récurrentes, comme l'épicerie et la pharmacie;
- Avoir plus de possibilités concernant l'horaire du transport collectif de la Jacques-Cartier, notamment, en ajoutant un retour du transport en fin d'avant-midi permettrait aux aînés de ne pas passer une journée entière à Québec;

- Publiciser le nouveau service privé d'infirmière qui couvre notre territoire pour des prises de sang à domicile. Étudier la possibilité de créer un partenariat avec l'organisation pour offrir des plages horaires dans le nouveau centre communautaire à faible coût;
- Réduire le délai d'attente des rendez-vous pour une prise de sang à la Clinique médicale de la Jacques-Cartier;
- Avoir accès au « sans rendez-vous » directement à la Clinique médicale de la Jacques-Cartier;
- Augmenter le nombre de jours du service d'infirmière à 3 jours et demi par semaine (présentement 2 jours) à la Clinique médicale de la Jacques-Cartier;
- Avoir accès au journal « L'Entre-Guillemets » version papier directement à domicile. Les résidents âgés préfèrent la formule papier;
- Avoir la possibilité de faire une sélection des publicités et de l'information reçues via l'Info-citoyen, sans avoir à recevoir tous les avis;
- Avoir accès au réseau cellulaire partout sur le territoire. *Le réseau cellulaire n'est pas stable (rue Martigny, près du plateau). À plusieurs endroits les résidents sont incapables de recevoir des appels ou d'envoyer des messages en situation d'urgence;*
- Rendre accessible une banque de noms de bénévoles pour différentes offres de service, tels que transport, dépannages rapides, visite d'amitié, etc.;
- Permettre aux utilisateurs de la plage municipale l'accès à des services sanitaires suffisants;
- Installer un banc sur la piste multifonctionnelle entre le plateau et le Domaine de la Rivière-aux-Pins;
- Négocier une entente avec le centre sportif de la base militaire pour obtenir un tarif forfaitaire pour les résidents de Fossambault-sur-le-Lac;
- Conserver la bibliothèque à Fossambault-sur-le-Lac;
- Favoriser des projets pour permettre aux résidents vivant seuls de sortir de leur isolement, pour connaître leurs besoins et pour les informer de différents services offerts sur le territoire ou hors territoire;
- Obtenir des services de santé de qualité dans les centres locaux de services communautaires (CLSC) qui couvre notre territoire ainsi qu'à la Clinique médicale de la Jacques-Cartier;
- Faciliter le développement de résidences bigénérationnelles sur le territoire en tenant compte des aspects légaux;
- Rendre disponible et accessible la documentation pertinente et à jour pour les âgés. Un bulletin d'information pour cette clientèle pourrait également être publié par la Ville (comité des âgés) et distribué à cette clientèle;
- Faire la promotion, aux âgés intéressés, de l'engagement social des citoyens (bénévolat, etc.);
- Étudier et analyser la possibilité d'acquérir le terrain du dépanneur, lorsqu'il deviendra disponible, pour le jumeler au terrain adjacent (Baladeur) afin d'ériger un édifice communautaire avec possibilité de logements pour les âgés au 2<sup>e</sup> étage et des services appropriés au 1<sup>er</sup> étage (bureau d'infirmière, dépanneur, salle multifonctionnelle, etc.);
- Avoir accès à une salle d'entraînement fermée pour différents types de loisirs. Cette salle pourrait contenir différents types d'appareils d'exercice;
- Avoir accès à un défibrillateur dans les endroits publics;
- Avoir accès à des activités sociales intéressantes pour les âgés;
- Prévoir la formation d'un comité municipal de citoyens (non politique) pour assister et faire des recommandations à la Ville;
- Conscientiser les utilisateurs de la piste multifonctionnelle à la prudence quant à la vitesse, les dépassements, etc.;
- Avoir accès gratuitement ou à tarif forfaitaire, pour l'hiver, au sentier de glace et à la patinoire de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour les résidents âgés de Fossambault-sur-le-Lac;
- Augmenter l'offre des cours pour les 50 ans et plus à coût abordable. Voir à la possibilité d'avoir une enveloppe budgétaire ou un programme pour réduire le coût des inscriptions aux loisirs pour les âgés;

- Faire un sondage pour connaître les besoins en loisir des résidents âgés de Fossambault-sur-le-Lac;
- Publiciser davantage les organismes qui offrent des services d'aide à domicile;
- Assurer un déneigement de qualité de la piste multifonctionnelle afin de garantir la sécurité des utilisateurs.

Voici des idées pour des thématiques en vue des prochaines conférences soumises par les participants :

- Café-conférence sur l'Impôt (retraités);
- Café-conférence sur les affaires bancaires;
- Café-conférence sur des sujets en lien avec la santé.

## **5. Présentation du projet d'intégration d'une section pour les aînés sur le site Internet de la Ville**

Ann-Julie Lamarre présente la nouvelle section Info-aînés nouvellement intégrée au site Internet de la Ville.

## **6. Dévoilement de notre premier café-conférence**

Louise Brissette introduit la conférence qu'elle animera au printemps prochain et qui portera sur l'organisation des papiers à la maison.

## **7. Mot de la fin et documents disponibles**

Ann-Julie Lamarre remercie tous les citoyens présents pour leur participation. Elle les invite également à communiquer directement avec elle pour toute question, tout commentaire ou besoin.